

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2010

Présents : Alexandra Ardiet, Daniel Bobillier, Michelle Dodane, Gilles Dumas, Bernard Grappey, Maryse Millet, Isabelle Minotti, Adeline Ougier, Thérèse Robert, Christophe Simon, Jean Simondon

Absents excusés : François Léchailler, Patrick Modica, Paulina Requena, Florent Vallot

Accueil de loisirs sans hébergement : La convention d'objectifs et de financements avec la Caisse d'Allocations Familiales est renouvelée pour la période du 01/01/2010 au 31/12/2012. Le dernier CLSH a accueilli 35 enfants : bilan positif en qualité et nombre d'inscrits.

Informatique : Le matériel devenant obsolète en terme de liaisons via les différentes administrations, il sera procédé à son changement. Le devis fourni par Maintenance Micro s'élève à 1050,16 € HT. Ce coût est pris en charge par une subvention d'Etat à hauteur de 420,06 € et en autofinancement communal pour la somme de 630,10 €.

Marché : L'Assemblée Générale s'est tenue le 18/01/2010. Seuls deux producteurs étaient présents. Le premier bilan est satisfaisant pour producteurs et clients malgré parfois un temps défavorable. 80 repas en moyenne sont servis lors des marchés. Un grand merci aux habitants de Gennes qui viennent nombreux faire leurs emplettes et se restaurer. France Bleu diffusera une information pendant la semaine du 6 au 12 mars tous les jours à 6h50 et 9h40 et le dimanche de 8h30 à 9h00. Des flyers seront distribués avec le programme pour les 4 mois à venir.

Mur d'escalade : Un contrôle sera effectué en automne 2010. Il est demandé aux utilisateurs de ne pas déplacer les prises, pour des raisons de sécurité, et de ne pas perturber, de ce fait, les différents niveaux des voies.

Elections régionales : Les 14 et 21 mars : Le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h.

Adductions d'eau et état des routes : Le Conseil général a donné son accord au Président du Syndicat des eaux de la Haute-Loue pour les travaux d'adduction d'eau. La réfection des routes est subordonnée à ces travaux. Il sera procédé au comblement provisoires des trous, pour ce faire celles-ci seront partiellement interdites à la circulation et en attendant, nous demandons aux automobilistes d'être vigilants et de rouler doucement .

Commission Culture : Les 9-10 octobre aura lieu le Festival des Fanfares en intercommunalité avec Saône, Nancray et Gennes. Des formations de renommée internationale ainsi que la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris nous offriront leurs prestations. Le budget prévisionnel s'élève à 35000 €. Demandes de subventions, aides financières, matérielles et logistiques seront nécessaires. Les associations et les bonnes volontés seront bienvenues et souhaitées. Un hébergement chez l'habitant est sollicité pour parfaire à ces festivités.

Pour tous renseignements, contacter Gilles Dumas.

Affouage : l'attribution des lots se fera la semaine du 1^{er} au 5 mars.

Jardins communaux : Des demandes supplémentaires ayant été faites, nous demandons aux personnes désirant reconduire leur inscription de se faire connaître en mairie avant le 19 mars.

Réunion SIVU : Présentation du budget prévisionnel, projet de mise en place d'un portillon à passage individuel de façon à permettre aux jeunes footballeurs du village de pouvoir profiter du stade ponctuellement. Régis Savouret consacrera maintenant 10% de son temps au club de foot et 40% au SIVU qui impose une charge de travail plus conséquente.

Ecole : Nous aurons un effectif de 82 enfants dont 29 en maternelle pour la rentrée de septembre 2010.

AFPS : Il est envisagé d'organiser une formation, donnée par les pompiers, pour préparer l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) au sein de la commune, ouverte à tous les habitants du village et des alentours. Cette formation a un coût de 65 € par personne pour les 10h00 de formation. Cette formation pourrait se dérouler sur 2 week-end ou en soirée. Les inscriptions se feront jusqu'au 20 mars.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Alexandra Ardiet – 03.81.55.75.59.

Naissances : Le 29 janvier, Mathis, de Florent Chrétien et Nathalie Robreau, a vu le jour à Besançon.

Le 12 février, Gabriel, de David et Marie-Paule Beaugendre, a été accueilli à son tour par la Capitale Comtoise.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux jeunes Genniers et félicitons leurs heureux parents.

Cimetière : Certaines tombes, la plupart sans concession, sont signalées par une pancarte : « à l'état d'abandon ». Elles seront supprimées sauf si les familles s'engagent à les entretenir. Veuillez vous signaler en mairie.

Déjections canines : Il est toujours à déplorer le manque de civisme de certains propriétaires canins, dont les animaux souillent les trottoirs. Les promenades ne manquent pas à la campagne, sinon il reste toujours les sacs en plastique...

Le prochain conseil aura lieu le 2 avril à 20h30.

Secrétaire de séance : Thérèse Robert

Relais paroissial de Gennes : En accord avec le conseil économique et les prêtres de notre unité pastorale de Saône, le relais paroissial de Gennes souhaite constituer un ou deux groupes de personnes selon les affinités et compétences de chacun, afin de réfléchir sur le devenir de nos communautés paroissiales, sur leur rôle, etc., ainsi que la réalisation de quelques travaux, tels la restauration de la vierge à l'entrée du village, la rénovation de la croix de mission à côté de l'église, l'inventaire du patrimoine de l'église, etc.

Toutes les personnes intéressées, toutes les bonnes volontés peuvent s'inscrire auprès d'Elisabeth Grappey (03.81.55.75.76) ou Simone Bak (03.81.55.71.97).

Recherche de location : Une jeune femme avec enfant cherche un appartement ou une maison individuelle avec un minimum de trois chambres (06.75.04.47.07).

A propos du déneigement ...

L'hiver est une saison bien connue et la neige fait partie du paysage, notamment en Franche-Comté.

Il est vrai qu'à l'heure où on parle de réchauffement climatique, on pourrait s'attendre à ce que le manteau neigeux ne soit qu'une fine pellicule. Heureusement pour notre planète, il n'en est rien et l'hiver nous a particulièrement gâtés cette année !

Alors, il nous faut prendre la neige comme elle nous vient !

Mais dans notre société assistée où tout est dû au citoyen, on n'accepte plus les aléas du temps. Il faut donc que les rues soient dégagées en permanence et que les automobilistes puissent conduire sur la neige comme sur un sol sec sans se demander s'ils ont fait tous les efforts personnels nécessaires en s'équipant de pneus-neige, par exemple.

Quand les circonstances sont extrêmes, il faut cependant vivre en mode dégradé et ré-apprendre les gestes du passé en faisant jouer, par exemple, la solidarité au sein d'un même quartier plutôt que de se retrancher dans un égoïsme fuyant.

Et pourtant, aux dires de la majorité des habitants du village et même de personnes de l'extérieur, Gennes n'a jamais été aussi bien déneigé que cette année !

Aussi, en paraphrasant les mots d'un célèbre président des Etats-Unis, plutôt que de nous demander ce que notre commune peut faire pour nous, demandons-nous ce que nous pouvons faire pour notre commune.

Quant à l'agressivité manifestée envers les élus, si elle peut être considérée comme normale en démocratie, elle est totalement hors-jeu dans une société raisonnable et dans un village convivial.

Mais, c'est peut-être un rêve ...

A titre indicatif, le coût du déneigement pour cette saison hivernale s'élève à environ 2000 euros, **totalement à la charge de la commune**, donc de ses contribuables.

Il aura nécessité plus de 85 heures de travail, environ 250 litres de gasoil et près de 6 tonnes de sel.